



BLENDEX 85-85A-100

Explosifs

Les **BLENDEX 85, 85 A et 100** sont fabriqués sur site par des Unités Mobiles de Fabrication.

Cette nouvelle technologie très sécurisante et performante optimise l'abattage en carrière dans le respect de l'environnement.



1 Présentation

	BLENDEX 85	BLENDEX 85 A	BLENDEX 100
Type	Emulsion vrac	Emulsion vrac	Emulsion vrac
Couleur	Blanc crème	Grise	Blanc crème
Unité Mobile de Fabrication	Oui	Oui	Oui
Versable	Non	Non	Non
Pompable fond de trou	Oui	Oui	Oui

2 Caractéristiques techniques mesurées *

	BLENDEX 85	BLENDEX 85 A	BLENDEX 100
Densité de chargement	1,22 (±0,07)	1,22 (±0,07)	1,22 (±0,07)
Vitesse de détonation mesurée sur site (Ø115 à 165 mm)	5100 - 5600 m/s	4900 - 5400 m/s	5100 - 5600 m/s
Energie de choc	1,5 MJ / kg	1,7 MJ / kg	1,5 MJ / kg
Energie de bulle	1,6 MJ / kg	1,8 MJ / kg	1,5 MJ / kg
Energie totale	3,1 MJ / kg	3,5 MJ / kg	3,0 MJ / kg

* Ces valeurs sont données à titre indicatif et peuvent être sujettes à modifications. Les mesures ont été réalisées sur site ou en piscines.

3 Caractéristiques théoriques calculées

	BLENDEX 85	BLENDEX 85 A	BLENDEX 100
Densité retenue pour le calcul	1,2	1,2	1,2
Volume de gaz (0°C/1At)	1018 L / kg	957 L / kg	1034 L / kg
Température de détonation	1443°C	1830°C	1781°C
Energie totale massique	3,2 MJ / kg	3,5 MJ / kg	3,1 MJ / kg
Energie totale volumique	3,9 MJ / L	4,2 MJ / L	3,8 MJ / L
Vitesse de détonation	6500 m/s	6700 m/s	6400 m/s
Pic de pression de détonation	14,4 GPa	15,4 GPa	13,6 GPa

4 Limites d'utilisation

	BLENDEX 85	BLENDEX 85 A	BLENDEX 100
Diamètre critique	> 89 mm	> 89 mm	> 89 mm
Amorçage - Détonateur - Relais d'amorçage (> 100 gr) - Cordeau détonant	Non Oui Non	Non Oui Non	Non Oui Non
Pression statique	< 3 bars	< 3 bars	< 3 bars
Température	- 5°C à + 60°C	- 5°C à + 60°C	- 5°C à + 60°C
Résistance à l'eau	Excellente	Excellente	Excellente
Durée de vie	7 jours	7 jours	7 jours

5 Autorisations et classements

	BLENDEX 85	BLENDEX 85 A	BLENDEX 100
Agrément technique (France)	XN 474 F du 26/04/2001	XN 484 F du 25/11/2004	XN 475 F du 26/04/2001
Chargement en vrac par pompage	EXP 2001.04 ¹ du 26/04/2001	EXP 2004.09 ¹ du 25/11/2004	EXP 2001.04 ¹ du 26/04/2001
Classement transport des matières premières	5.1	5.1	5.1
Nomenclature douanes	360200000009G	360200000009G	360200000009G

6 Responsabilité

Les indications et recommandations contenues dans ce document sont fondées sur les recherches et tests conduits par le fabricant à ce jour. Le fabricant ne peut envisager toutes les applications possibles pour ses produits. En conséquence, les produits décrits ci-après sont vendus sous la seule garantie de leur conformité aux spécifications figurant dans le présent document et aux arrêtés du Ministère Français de l'Industrie qui établissent leur agrément technique et en autorisent l'utilisation.